

## **36 ans de vie parlementaire** **Entrevue avec Gérard D. Lévesque**

Yves Beauregard et François Drouin

Numéro 30, été 1992

Un parlement se raconte : bicentenaire des institutions  
parlementaires

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/8062ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Beauregard, Y. & Drouin, F. (1992). 36 ans de vie parlementaire : entrevue avec  
Gérard D. Lévesque. *Cap-aux-Diamants*, (30), 50–53.

# 36 ans de vie parlementaire

## Entrevue avec Gérard D. Levesque

**Gérard D. Levesque, celui que l'on appelle le doyen de l'Assemblée nationale, a été témoin de plusieurs grands moments de notre histoire parlementaire, notamment l'électrification de la Gaspésie et, plus tard, la Révolution tranquille.**

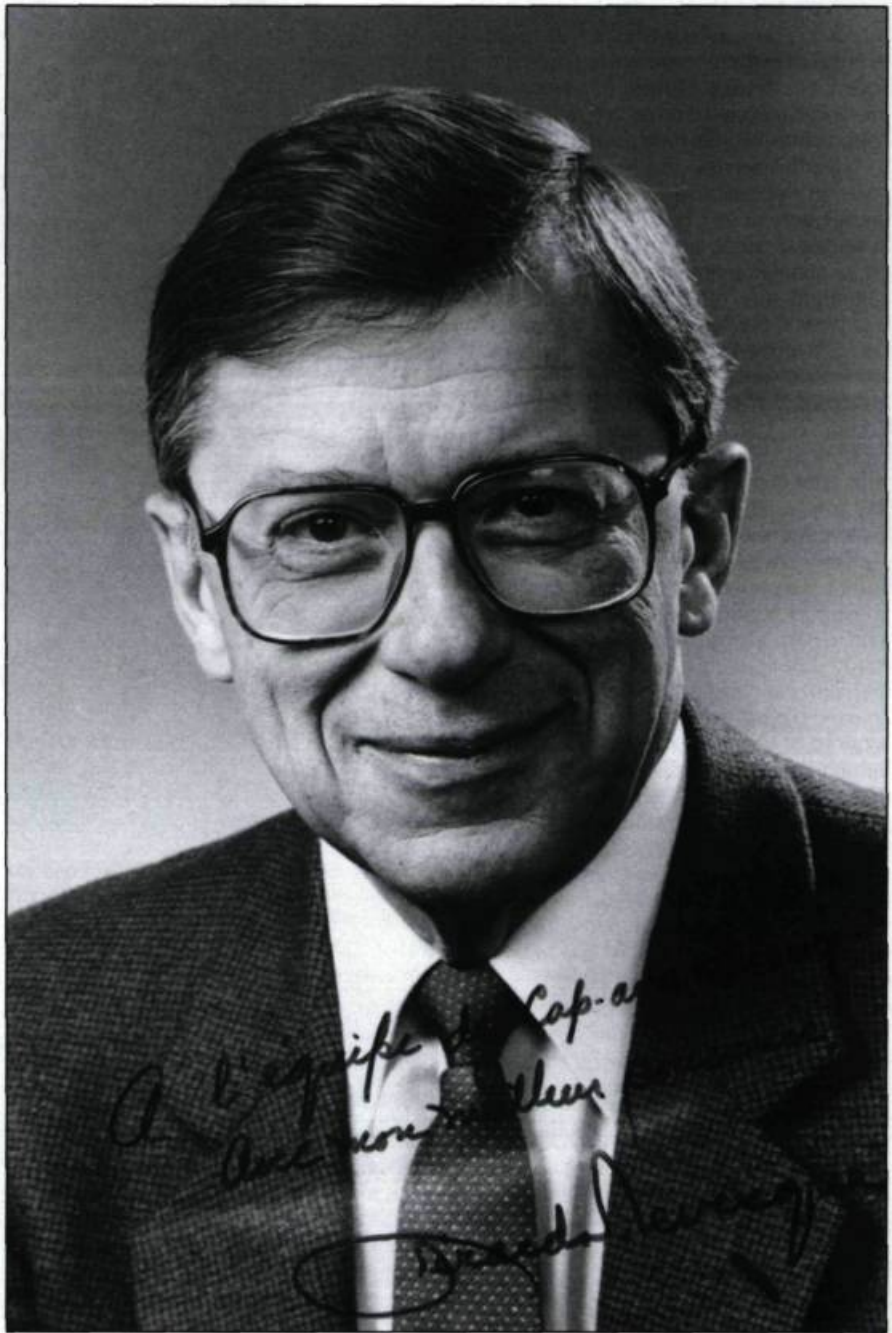
**CAP-AUX-DIAMANTS:** Le 1<sup>er</sup> mars 1992 est une date mémorable dans les annales politiques. Vous avez battu le record de longévité pour un parlementaire à l'Assemblée nationale que détenait l'ancien premier ministre Louis-Alexandre Taschereau. Voudriez-vous nous dresser un bilan de cette vaste expérience de parlementaire?

**GÉRARD D. LEVESQUE:** Les 36 ans! Ce que j'en retiens d'abord, c'est l'appui que j'ai reçu de la population du comté de Bonaventure. Sans cet appui, c'est clair que je ne me serais pas rendu là. Pour ce faire, il a fallu que je me présente dix fois devant l'électorat de mon comté. C'est un comté qui a gardé sensiblement les mêmes délimitations. C'est une population que je connais très bien et j'ai même eu l'occasion de connaître plusieurs générations de cet électorat-là. Dans ce comté – aussi étendu que la distance entre Montréal et Québec – composé de 30 municipalités, je vois toute une population dont je connais les noms des familles. De sorte que si quelqu'un se présente à un de mes deux bureaux de comté, je peux lui dire, à l'énoncé de son nom, s'il est ou non du comté. Il existe donc une relation très forte et très profonde entre le député et la population qu'il représente. Le fait que j'y sois depuis 36 ans explique cette sorte de communication assez exclusive, d'autant plus que c'est un milieu rural et très stable. Il y a aussi une fidélité qui résulte de cette relation. Bien que j'ai eu à me battre à chaque élection, vous savez lorsqu'il y a des vagues contraires qui se manifestent c'est plus difficile de se faire réélire. Mais il y a eu justement cette fidélité qui fait que j'ai, moi aussi, une dette de reconnaissance envers cette population-là. Je travaille toujours dans l'intérêt de la Gaspésie et particulièrement des gens de la Baie-des-Chaleurs.

### La voix de la Gaspésie

**CAD:** À quand remonte votre engagement dans la région?

**G.D.L.:** En 1955, j'étais président de la Chambre de commerce de la Gaspésie.



*Depuis le 12 décembre 1985, Gérard D. Levesque est le ministre des Finances du Québec. (Photographie: Ministère des Communications du Québec. Archives du Service de la recherche de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale).*

On avait peu de développement économique, on possédait de la forêt et des ressources, mais elles n'étaient pas exploitées au bénéfice des gens de chez nous. Notre forêt servait aux bûcherons et aux draveurs. Mais lorsque les billes arrivaient à l'embouchure de la rivière, elles étaient transportées vers les usines du Nouveau-Brunswick. C'est là que nous avons voulu développer une industrie forestière capable d'effectuer la transformation, ce qui était à mon sens bien naturel. Mais on nous disait que c'était impossible car on n'avait pas d'électricité. Nous n'en avons pas en quantité suffisante et à prix compétitif. Donc, il a fallu faire quelque chose pour que le gouvernement nous apporte l'énergie électrique nécessaire. Monsieur Duplessis avait essayé de poser des câbles sous-marins en provenance de la Côte Nord mais cela n'avait pas fonctionné. Nous suggérions d'acheminer l'électricité de Québec en Gaspésie. Mais nous trouvions que cela coûtait cher. De toute façon, nous sommes venus à Québec. J'étais le porte-parole des 250 Gaspésiens qui m'accompagnaient. Je suis arrivé ici, au parlement, au Comité des «bills» privés. Nous y avons présenté notre mémoire appuyé par une pétition de 17 500 Gaspésiens. C'est comme cela que j'ai commencé. Le succès ne fut pas celui espéré. De retour, nous avons dit: «Il va falloir entrer dans ce Parlement pour y faire entendre la voix de la Baie-des-Chaleurs, la voix de la Gaspésie». C'est la question économique, la question du développement régional qui m'a amené à l'Assemblée législative. De 1956 à 1960, j'ai parlé en faveur du développement de nos ressources naturelles: de la forêt, des pêches, des mines, de l'agriculture, du bois de pulpe, le cas échéant de tourisme. En 1960, nous arrivions au pouvoir et j'entrais au cabinet de monsieur Jean Lesage. Avec Bona Arsenault et René Lévesque, deux autres ministres issus de la Gaspésie et du comté de Bonaventure, titulaires respectivement des forêts et des richesses naturelles et ce dernier responsable d'Hydro-Québec. Nous avons apporté l'électricité en Gaspésie. Les forestières ne pouvaient plus prétexter son absence; d'autant plus que, si elles voulaient conserver les limites de leurs concessions, elles devaient les exploiter. C'est ainsi qu'est né l'usine de la Consolidated Bathurst, à New Richmond.

#### Faut que ça change!

**CAD:** La Révolution tranquille est une période clé dans l'histoire du Québec. Quelle est son importance?

**G.D.L.:** Il faut dire qu'en 1960, lorsque nous sommes arrivés au pouvoir, nous étions pleins d'idées. C'était l'équipe du



*Né à Port-Daniel le 2 mai 1926, Gérard D. Levesque étudie aux universités de Montréal et McGill. Il est admis au barreau de la province de Québec en juillet 1949. En 1956 ses concitoyens de Bonaventure l'élisent député à l'Assemblée législative de Québec. (Archives du Service de la recherche de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale).*

tonnerre; c'était «Il faut que cela change»; c'était «Maîtres chez nous»; c'était Jean Lesage avec sa vision des choses; c'était René Lévesque; c'était Paul Gérin-Lajoie; c'était toute une équipe dans la force de l'âge. J'étais le plus jeune du groupe. Évidemment, nous ignorions que nous étions dans la Révolution tranquille, mais cette appellation est venue par la suite.

**CAD:** Sentiez-vous depuis longtemps que le régime Duplessis vacillait, que c'était la fin d'un temps?

**G.D.L.:** Lorsque monsieur Duplessis vivait, il contrôlait très bien son affaire. Il fallait être optimiste pour penser qu'on pouvait le remplacer à court terme. Il est décédé au mois de septembre 1959. Avant ce que l'on a appelé le scandale

du gaz naturel, l'avait affecté. Il n'avait sûrement pas digéré cet épisode de la vie politique de l'époque.

**CAD:** Pensez-vous que le court règne de Paul Sauvé vous a aidé à prendre le pouvoir?

**G.D.L.:** Pour nous, le court règne de Sauvé était plutôt une menace. À cette époque, lorsque Duplessis est mort, il y eut l'espoir de prendre le pouvoir parce que, justement, cela commençait à sentir la fin de régime. Mais ce n'était pas certain. Sauvé a été extraordinaire durant les 100 jours où il a été là. À mesure qu'il annonçait des réformes, que le mot «Désormais» était devenu son mot de passe, les espoirs s'amointraient. Soudainement, monsieur Sauvé décède: c'est un



Membre de «l'équipe tonnerre», Gérard D. Levesque est réélu en 1960. Jean Lesage, le nouveau premier ministre le nomme ministre de la Chasse et des Pêcheries. En 1962, il devient titulaire du ministère de l'Industrie et du Commerce. (La Réforme journal libéral, vol. VI, n° 14 et 15 (2 et 9 juillet 1960). (Coll. Yves Beauregard).

événement triste, mais nous prenons le pouvoir quelques mois après.

### Donnons une chance aux jeunes

**CAD:** Lorsque vous siégiez au Conseil des ministres de l'équipe du tonnerre, y avait-il des personnalités dominantes?

**G.D.L.:** Il faut bien comprendre qu'il y avait ici des habitudes, des traditions qui ne correspondaient pas à ce qu'on peut appeler une administration moderne possédant des contrôles qui vont de pair avec une saine administration publique. Autrement dit, monsieur Lesage qui avait siégé à Ottawa et qui avait vu un peu comment cela fonctionnait là-bas, est arrivé ici en disant: «Il va falloir que nous fassions les changements qui s'imposent». Autrement dit, il fallait une fonction publique qui soit à l'abri de la discrétion du Prince. Il fallait voir à ce que les travaux publics soient faits à la suite de soumissions publiques. Tout cela n'existait pas. Lesage apportait avec lui toute son expérience dans les domaines de l'administration et de la gestion. Et c'était le seul de notre équipe qui avait déjà été au pouvoir. Cela faisait seize ans que l'Union nationale était au pouvoir, et per-

sonne de notre équipe n'avait l'expérience de l'administration publique. Mais il y avait Lesage. Il est arrivé avec un important bagage de connaissances; il avait été ministre à Ottawa; il avait déjà vécu un Conseil des ministres; il connaissait non seulement un peu mais beaucoup les rouages. C'était un homme intelligent et travailleur qui passait des heures et des heures – jusqu'à tard dans la nuit – pour compléter son boulot. Véritablement, c'était un homme fort. C'était aussi un homme qui a su s'entourer de gens avec beaucoup d'idées. Bien sûr, il avait ses propres idées, mais c'était surtout du côté de l'administration, du côté de la mise en ordre de la chose politique. Mais il avait également son point de vue bien à lui sur l'avenir du Québec. Il y avait différents volets qui l'intéressaient un peu plus, comme les finances publiques. Dans l'équipe, il y avait des gens qui voulaient transformer les choses. Du côté de l'éducation, par exemple, une région comme la Gaspésie était pratiquement dépourvue de services. Nous rendions l'éducation accessible. Je me rappelle mes discours de l'époque où je disais: «Nous donnons une chance aux jeunes quels que soient les moyens financiers

des parents; les jeunes qui veulent, qui ont du talent, peuvent se rendre jusqu'à l'université». C'était un discours révolutionnaire, parce que les gens ne pensaient pas que l'on pouvait en arriver là. Cela a été très rapide. Il en a été de même pour le domaine économique, pour celui de la santé, pour celui de la culture. Dans tous les domaines!

**CAD:** Cette époque est également caractérisée par l'institutionnalisation des partis politiques en 1963. Cela a-t-il eu un impact sur la vie parlementaire?

**G.D.L.:** Probablement, mais cela est venu progressivement. Lorsque je suis arrivé en 1956, il n'y avait pas beaucoup de services. Les gens se finançaient comme ils le pouvaient. L'État n'apportait pas une grande contribution au parti politique. C'était zéro. Tout ce que j'avais, lorsque je suis arrivé en 1956, c'était mon salaire de 4 000 \$. Je devais tout faire avec cela. Aucune dépense électorale n'était remboursée par l'État. Il fallait trouver quelques «piastres» pour se présenter. C'était: «Trouvez-le votre argent!». Ce qui créait des abus à certains moments.

**CAD:** C'est vrai ce que l'on raconte sur les abus à l'époque de Duplessis? L'époque des réfrigérateurs gratuits?

**G.D.L.:** Je ne peux pas vous dire s'il y a eu telle ou telle chose. Mais je peux vous affirmer qu'à l'époque, il arrivait souvent que les organisateurs remettent quelque chose aux électeurs. Cela ne me surprend pas qu'il ait été question de réfrigérateurs pour ceux qui amenaient le plus de votes. Il y avait aussi la bière, les petits cadeaux... Cependant, il ne faut pas penser qu'il y avait des bons et des méchants par rapport à aujourd'hui. C'étaient malheureusement les mœurs de l'époque.

### Opposition à l'Assemblée pas dans la rue!

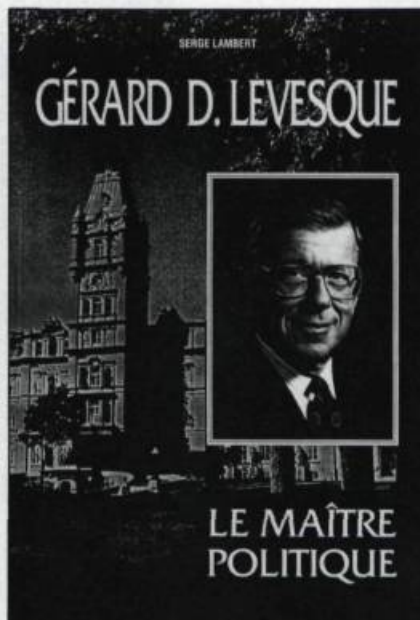
**CAD:** Notre régime parlementaire traditionnel en est un de bipartisme. Croyez-vous que le tripartisme puisse aider à une meilleure expression de la démocratie?

**G.D.L.:** Cela dépend. Est-ce que c'est bon pour le peuple? Je n'ai pas d'opinion là-dessus. Cela peut être bon à un moment donné d'avoir un tiers parti, qui oblige les autres à tenir compte de sa présence. Les ententes se font peut-être moins facilement qu'à deux quand il y a un troisième joueur dans les jambes! Point de vue de stratégie parlementaire, lorsque vous êtes deux vous faites une entente, quand vous êtes trois c'est plus complexe. Est-ce que le peuple – et c'est ce qui est important – est mieux servi par deux, trois ou quatre partis ou par un parti unique? Par un parti unique, non,

mais cela est arrivé récemment au Nouveau-Brunswick, qui a connu quatre ans de parti unique en Chambre. Vous savez que quand vous êtes forts en Chambre, il faut que vous fassiez plus attention. On a eu davantage de difficultés avec six ou sept députés en face de nous, quand Claude Charron était là, parce que l'on ne voulait pas les écraser non plus. Cela aurait été mal vu et cela n'aurait pas été correct. Il faut faire attention. Il faut aussi qu'on ait une opposition. Nous préférons avoir l'opposition à l'Assemblée que de l'avoir dans la rue. Alors, il faut faire attention aux institutions. Il faut voir à ce que l'Assemblée soit réellement représentative – autant que possible – de l'opinion qui circule aussi dans la population. C'est extrêmement important en démocratie. Lorsqu'il y a un trop grand déséquilibre lors d'une élection, celui-ci devra être compensé par le comportement des élus et particulièrement ceux de la majorité.

**CAD:** Que pouvez-vous nous dire de l'abolition du Conseil législatif en 1968?

**G.D.L.:** Il s'agissait plutôt de la surenchère. Ce n'était pas complètement négatif d'avoir une Chambre haute. Souvent, le Conseil législatif nous retournait des projets de loi avec des amendements qui étaient inspirés par une expérience que possédait la Chambre haute dans le domaine économique, par exemple. Souvent, nous acceptions ces amendements, même si nous n'étions pas obligés de les accepter, car nous pouvions les retourner. Mais on en a retenu plusieurs. Parmi ces gens-là, il y en avait qui travaillaient très bien. Néanmoins, c'est devenu une surenchère. Qui allait l'abolir le premier? Aussi, il y avait le fait que ces gens-là étaient nommés. Mais ordinairement,



*Afin de souligner son record de longévité comme parlementaire, les amis de Gérard D. Levesque lançaient le 2 mai 1992, un ouvrage de Serge Lambert intitulé: Gérard D. Levesque le maître politique. Les profits des ventes de cet ouvrage iront alimenter une fondation qui a pour but d'aider les jeunes Gaspésiens.*

lorsque le gouvernement nommait un conseiller législatif, il le nommait parce que l'individu en question possédait certaines qualités.

**CAD:** Vous avez été député, ministre, leader parlementaire du gouvernement, leader de l'opposition, vice-premier ministre, chef de l'opposition officielle,

chef intérimaire du parti. Parmi toutes ces fonctions parlementaires, laquelle fut la plus gratifiante?

**G.D.L.:** Chacune de ces expériences a été enrichissante. Et à chaque époque, j'ai ressenti beaucoup de satisfaction à remplir le rôle qu'on me confiait. Chaque tâche apportait de nouveaux défis. J'ai souvent changé de rôle. J'ai été dix-neuf ans au pouvoir et dix-sept ans dans l'opposition. Tout cela fait que je n'ai pas eu de moments monotones, ni de nostalgie pour ce que j'ai fait avant. Je suis toujours en action, toujours dans des rôles où j'avais des défis à relever, le dernier étant le ministère des Finances, ce qui n'est sûrement pas une sinécure.

**CAD:** En cette année du bicentenaire des institutions parlementaires et de l'avènement de la démocratie au Québec, est-il important pour vous de souligner un tel anniversaire?

**G.D.L.:** Bien sûr! C'est une très bonne question. Il n'y a qu'à voir ce qui se passe dans le monde lorsque cette institution est inexistante. À mon sens c'est la base même de ce qu'on peut appeler les droits et libertés. Si l'on n'a pas les institutions pour les appuyer, si l'on n'a pas ce partage égal des pouvoirs entre l'exécutif, le législatif et le judiciaire... Ce sont ces institutions qui nous ont permis de nous développer de façon civilisée. Aussi, on a apprécié, comme peuple, le fait que nous conservions nos traditions françaises mais, en même temps, ces traditions britanniques qui se sont ajoutées. ✦

Propos recueillis par Yves Beauregard et François Droüin le 24 avril 1992 au bureau du ministre des Finances à Québec.

*Nous commençons là où l'histoire arrête.*

*L'histoire nous livre ses mémoires, ses drames et ses épopées.  
Elle fixe à jamais des noms, des lieux, des époques.  
Notre travail commence là où doivent revivre ces pages qu'elle  
a tournées, ces gestes arrêtés par le temps...  
Pour que l'histoire continue.*

**GIDESign**

7460, boul. Wilfrid-Hamel - Sainte-Foy (Québec) - G2G 1C1 - (418) 877-3110